

4. Espérance de vie sans incapacité

Définitions

Cet indicateur se distingue de la simple **espérance de vie à la naissance** qui mesure l'âge moyen au décès d'une génération soumise aux conditions de mortalité observées une année donnée.

L'espérance de vie sans incapacité, aussi appelée espérance de vie en bonne santé, évalue, à la naissance ou à un autre âge, le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne, compte tenu des conditions sanitaires du moment. Il fait partie des indicateurs d'espérance de santé.

Enjeux

La santé est régulièrement classée parmi les cinq premières priorités des Français (et même parmi les toutes premières dans le domaine social). Par ailleurs, l'espérance de vie sans incapacité est déjà l'un des indicateurs utilisés par la Commission européenne et l'OCDE dans leurs travaux, en lien avec la déclaration en 1997 du directeur général de l'OMS, le Dr Hiroshi Nakajima, selon laquelle : « sans la qualité de la vie, une longévité accrue ne présente guère d'intérêt (...) l'espérance de santé est plus importante que l'espérance de vie ».

Principaux résultats

En 2021, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance atteint 65,6 ans pour les hommes et 67,0 ans pour les femmes. Entre 2008 et 2021, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance des femmes a augmenté de 2 ans et 6 mois. Cette augmentation est cependant essentiellement due à l'évolution observée pendant la crise sanitaire, en 2020 et 2021 : entre 2008 et 2019, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance des femmes est en effet restée stable (hausse de 0 mois). Pour les hommes l'évolution des espérances de vie sans incapacité est plus continue. Entre 2008 et 2021, l'espérance de vie sans incapacité des hommes à la naissance augmente de 2 ans et 10 mois, mais elle avait déjà augmenté de 12 mois entre 2008 et 2019. Sur la même période, l'espérance de vie à la naissance des hommes a progressé de 1 an et 8 mois, celle des femmes de 1 an et 1 mois, pour atteindre respectivement 79,3 ans et 85,4 ans, après avoir baissé fortement en 2020 sous l'effet de l'épidémie de covid-19.

Pour les hommes comme pour les femmes cependant, la période de la pandémie de covid-19 s'est traduite par une forte hausse des espérances de vie sans incapacité, notamment en 2021. En 2020, l'espérance de vie a diminué, pour les hommes comme pour les femmes, du fait de la hausse des décès causée par l'épidémie de covid-19. En 2021, l'amélioration de la situation pandémique a permis une hausse légère des espérances de vie à la naissance pour les hommes comme pour les femmes, mais sans revenir encore au niveau de 2019. Dans le même temps, les prévalences d'incapacité des hommes et des femmes ont diminué en 2020 et encore plus fortement en 2021. Ces évolutions de l'espérance de vie d'une part et des prévalences d'incapacité d'autre part se sont traduites par le fait que les espérances de

vie sans incapacité à la naissance sont restées stables entre 2019 et 2020, puis ont augmenté très fortement en 2021. Cette hausse doit être considérée avec précaution. Les prévalences d'incapacité sont en effet estimées à partir de réponses à une enquête (voir sources) qui peuvent avoir été influencées par le contexte pandémique. D'une part, alors que l'enquête SRCV qui sert à estimer ces prévalences est usuellement collectée en face-à-face, la collecte en 2020 et 2021 a été réalisée principalement par téléphone. Or, il est plus complexe d'obtenir par ce mode de collecte les réponses d'une partie des personnes présentant des handicaps ou des limitations dans leur vie quotidienne, ce qui a pu conduire à sous-estimer leur part dans la population. De plus, le handicap et les limitations que les espérances de vie sans incapacité tiennent à la fois à l'état de santé des personnes mais aussi à la manière dont leur environnement s'adapte à leur état de santé. Or, pendant la pandémie, les déplacements et les activités étaient fortement restreints du fait des confinements et couvre-feux introduits pour restreindre la diffusion du virus. Dès lors, les personnes souffrant de problèmes de santé chroniques peuvent moins avoir ressentis qu'habituellement des limitations dans les activités de la vie quotidienne, celles-ci étant beaucoup plus restreintes pour tout le monde.

L'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'établit en 2021 à 11,3 ans pour les hommes et à 12,6 ans pour les femmes. Depuis 2008, cet indicateur a progressé de 2 ans et 8 mois pour les hommes et de 2 ans et 7 mois pour les femmes, traduisant un recul de l'âge d'entrée en incapacité pour les personnes ayant atteint 65 ans sans limitations. Les espérances de vie des hommes et des femmes à 65 ans ont également crû sur la même période, moins cependant que les espérances de vie sans incapacité : de 11 mois pour les hommes et 8 mois pour les femmes. La part d'années vécues sans incapacité après 65 ans a donc augmenté depuis 2008, passant de 44,7 % en 2008 à 54,4 % en 2021 pour les femmes, et de 47,7 % en 2008 à 59,3 % en 2021 pour les hommes.

Comparaisons européennes

En 2020¹, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne² en matière d'espérance de vie à la naissance (77,5 ans pour les hommes et 83,2 ans pour les femmes en Europe) et d'espérance de vie sans incapacité (63,5 ans pour les hommes et 64,5 ans pour les femmes en Europe (cf. tableau 2). La pandémie de covid-19 s'est en effet traduite par une forte baisse des espérances de vie et des espérances de vie sans incapacité dans certains pays européens entre 2019 et 2020. Aussi, l'espérance de vie sans incapacité à la naissance moyenne dans l'Union européenne a fortement baissé entre 2019 et 2020 (de 8 mois pour les hommes et 7 mois pour les femmes), tandis que les espérances de vie sans incapacité à la naissance en France sont restées stables ou ont continué d'augmenter entre 2019 et 2020. La comparaison des deux indicateurs dans chacun des pays européens souligne des situations contrastées : certains pays apparaissent performants pour les deux avec des niveaux supérieurs à la moyenne européenne, comme la Suède ou l'Espagne par exemple ; d'autres, plutôt bien classés en espérance de vie ont de plus faibles résultats en espérance de vie sans incapacité. Des travaux supplémentaires seraient nécessaires pour évaluer ce qui relève, dans ces écarts entre pays, de la subjectivité des réponses ou d'éléments objectifs, ainsi que d'incertitudes de mesure.

1 Année la plus récente pour laquelle ces données sont disponibles.

2 De l'union européenne à 27 pays.

Tableau 1 - Évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité à la naissance entre 2005 et 2021, par sexe, France Entière

Année	Femme		Homme	
	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité	Espérance de vie	Espérance de vie sans incapacité
2005	83.8	64.7	76.7	62.4
2006	84.2	64.4	77.1	62.9
2007	84.4	64.4	77.4	62.8
2008	84.3	64.5	77.6	62.8
2009	84.4	63.4	77.7	62.8
2010	84.6	63.3	78.0	61.9
2011	85.0	63.5	78.4	62.6
2012	84.8	63.8	78.5	62.6
2013	85.0	64.2	78.7	63.0
2014	85.4	64.1	79.2	63.4
2015	85.1	64.5	79.0	62.7
2016	85.3	64.1	79.3	62.6
2017	85.3	64.9	79.4	62.5
2018	85.4	64.4	79.5	63.4
2019	85.6	64.5	79.7	63.7
2020	85.1	65.3	79.1	63.9
2021	85.4	67.0	79.3	65.6

Champ : France Entière.

Note : Pour l'espérance de vie sans incapacité, la formulation de la question posée a changé légèrement en France en 2008 pour être plus conforme au standard européen.

Source : Insee pour l'espérance de vie ; Drees, méthode EHEMU pour l'EVSI.

Tableau 2 - Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé dans l'Union européenne en 2020

en année	Espérance de vie à la naissance		Espérance de vie sans incapacité	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne	78,7	83,5	64,7	66,8
Autriche	78,9	83,6	58,2	59,3
Belgique	78,6	83,0	63,6	64,0
Bulgarie	70,0	77,5	63,6	67,8
Chypre	80,4	84,4	62,5	63,1
Croatie	74,7	80,9	57,5	59,6
Danemark	79,7	83,6	58,1	57,7
Espagne	79,6	85,2	66,3	66,3
Estonie	74,4	83,0	55,5	59,6
Finlande	79,2	84,8	57,7	55,9
France	79,2	85,3	63,9	65,3
Grèce	78,8	83,9	65,0	66,8
Hongrie	72,3	79,0	61,6	63,5
Irlande	80,8	84,4	65,3	67,1
Italie	80,0	84,5	67,2	68,7
Lettonie	70,6	80,0	52,6	54,3
Lituanie	70,1	80,1	55,1	58,7
Luxembourg	79,9	84,5	64,0	62,4
Malte	80,3	84,5	70,2	70,7
Pays-Bas	79,7	83,1	62,4	59,6
Pologne	72,5	80,7	60,3	64,3
Portugal	78,0	84,1	60,8	58,7
République tchèque	75,3	81,3	60,9	62,5
Roumanie	70,4	78,3	59,3	60,5
Slovaquie	73,5	80,4	56,3	57,1
Slovénie	77,8	83,4	63,9	66,3
Suède	80,6	84,2	72,8	72,7
UE(27)	77,5	83,2	63,5	64,5
Zone Euro (19 pays)	79,0	84,1		

Source : Espérance de vie à la naissance, espérance de vie sans incapacité : Eurostat, méthode Eurostat appliquée aux données de l'enquête européenne « European Union – Statistics on Income and Living Conditions (UE – SILC) ».

Annexe

Source

L'indicateur d'espérance de vie sans incapacité est construit grâce à l'enquête européenne sur les conditions de vie (SILC) coordonnée par Eurostat sur la base des réponses données à la question : « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé dans les activités que les gens font habituellement ? 1. oui, fortement limité(e) ; 2. oui, limité(e) mais pas fortement ; 3. non, pas limité(e) du tout ». Comme dans toute enquête, les réponses sont sensibles aux formulations employées, ce qui rend cet indicateur plus fragile que l'espérance de vie qui ne repose que sur la mortalité aux différents âges. Seules les personnes qui ne déclarent aucune limitation sont considérées comme en

bonne santé. Pour une classe d'âge donnée, la variation de l'espérance de vie sans incapacité dépend à la fois de l'évolution de l'espérance de vie à la naissance et de l'évolution de la prévalence des incapacités.

Méthodes de calcul Eurostat / Ehemu :

Les données d'espérance de vie présentées dans cette fiche proviennent de différentes sources, en général des instituts nationaux de statistique au niveau national et d'Eurostat pour les états-membres ou les états affiliés à l'Union européenne. Or, comme tous les instituts nationaux de statistique n'utilisent pas la même méthode de calcul, Eurostat utilise sa propre méthode de calcul afin d'avoir des estimations comparables entre les 28 états-membres. La principale caractéristique de la méthode d'Eurostat est de fermer la table de mortalité à l'âge de 85 ans et de modéliser les années vécues au-delà de cet âge par un modèle paramétrique simple ($EV_{85+} = 1/m_{85+}$). Dans les pays à faible mortalité comme l'Espagne, la France et l'Italie, les résultats d'Eurostat s'éloignent des méthodes qui utilisent l'information empirique disponible aux âges élevés et qui fournissent des estimations d'EV moins élevées qu'Eurostat, en particulier pour les femmes. Dans ces conditions, l'European Health and Life Expectancy information system (EHLEIS), mis en place par plusieurs états membres dans le cadre d'une Action conjointe dirigée par la France, a décidé de calculer deux séries d'espérance de vie (EV), l'une employant la même méthode de calcul qu'Eurostat et l'autre la méthode d'Ehemu (European Health Expectancy Monitoring Unit) qui approche le plus les méthodes des instituts nationaux de statistique. L'espérance de vie en bonne santé (EVBS) méthode Ehemu est calculée à partir de cette série d'espérance de vie. Dans cette fiche, les données présentées sont calculées avec la méthode Ehemu, sauf quand elles servent à des comparaisons européennes. Les données présentées sont alors reprises d'Eurostat et calculées suivant sa méthode.

Pour plus d'informations

Séries françaises :

- Espérance de vie sans incapacité : Drees, méthode EHEMU pour EVSI
<http://www.data.drees.sante.gouv.fr/>
- Espérance de vie : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416631#graphique-Donnes>

Séries européennes (Eurostat):

- Espérance de vie sans incapacité:
https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/hlth_hlye/default/table
- Espérance de vie : https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/demo_mlexpec/default/table?lang=fr

EHEMU, l'espérance de vie en bonne santé <http://www.eurohex.eu/index.php?&option=ehemuproject>